

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment autorisés par leurs Gouvernements respectifs, ont signé le présent Accord.

FAIT en double exemplaire à Ottawa, ce 25^{ième} jour de juin 1982, dans les langues française, anglaise et espagnole, chaque version faisant également foi.

MARK MacGUIGAN
Pour le Gouvernement du Canada

FRANCISCO PAPARONI
Pour le Gouvernement de la République de Venezuela